



## URGENT probleme de ccmi pas de plans

Par **cyril**, le **30/03/2009** à **11:27**

bonjour,

en fevrier nous avons signe un ccmi avec le commercial d un promoteur, les plans definitifs n etant pas encore pret le commercial nous a dit de signer le ccmi et que les plans nous les signerions parla suite.

Probleme; On nous presente des plans definitifs qui ne nous conviennent pas , a savoir l on demandait un sous sol en partie enterre et là, suivant leurs plans, il n y est pas du tout ce qui fait qu il faut remblayer sur pres de 2 m pour avoir acces aux entrees. Le ccmi etant signe quels recours avons nous?

(a savoir qu ils nous avaient demande de signer des plans sur une feuille a4 non contractuelle et ou ne figurait pas l implantation)

merci de votre aide.